NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9301624 - Corniche Varoise

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR9301624

1.3 Appellation du site
Corniche Varoise

1.4 Date de compilation
31/01/1996

1.5 Date d'actualisation
26/08/2022

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.provence-alpes-cote-d'azur.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2009
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/06/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029218097

Explication(s) :

maj dec 2012 : intégration données biologiques du DOCOB (DOCOB "3 caps" validé en 2010 + DOCOB "corniche" en cours d'élaboration). # MAJ 2017-04 : suppr H5410. # MAJ 2021-07 ajout tourterelle des bois # MAJ 2022-08 % surface marine suite nvelle limite TM

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,64917° **Latitude :** 43,17944°

2.2 Superficie totale

28995,44 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

98,55%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
83	Var	1,45 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
83048	CROIX-VALMER
83101	RAMATUELLE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 *Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine*		633 *(2,18 %)*		M	A	C	B	B
1120 *Herbiers de posidonies (Posidonion oceanicae)*	X	3787 *(13,06 %)*		M	A	B	B	A
1140 *Replats boueux ou sableux exondés à marée basse*		1,36 *(0 %)*		M	D			
1170 *Récifs*		305 *(1,05 %)*		M	A	C	A	A
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		2 *(0,01 %)*		P	B	C	C	B
1240 *Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec Limonium spp. endémiques*		15 *(0,05 %)*		M	A	C	B	A
1410 *Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)*		0,09 *(0 %)*		M	D			
2110 *Dunes mobiles embryonnaires*		0,02 *(0 %)*		M	C	C	B	C
2120 *Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)*		0,5 *(0 %)*		M	B	C	C	C
2230 *Dunes avec pelouses des Malcolmietalia*		0,4 *(0 %)*		M	A	C	C	A
3120 *Eaux oligotrophes très peu minéralisées sur sols généralement sableux de l'ouest méditerranéen à Isoëtes spp.*		0,5 *(0 %)*		M	B	C	B	B
3170 *Mares temporaires méditerranéennes*	X	0,01 *(0 %)*		P	B	C	C	B
5210		9,35		M	C	C	B	B

Matorrals arborescents à Juniperus spp.		*(0,03 %)*						
5330 *Fourrés thermoméditerranéens et prédésertiques*		4,9 *(0,02 %)*		M	A	C	B	A
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		4,9 *(0,02 %)*		M	B	C	B	B
8330 *Grottes marines submergées ou semi-submergées*		0 *(0 %)*	5	P	A	B	A	A
92D0 *Galeries et fourrés riverains méridionaux (Nerio-Tamaricetea et Securinegion tinctoriae)*		0,3 *(0 %)*		M	B	C	B	B
9320 *Forêts à Olea et Ceratonia*		14,5 *(0,05 %)*		M	B	C	B	A
9330 *Forêts à Quercus suber*		45,3 *(0,16 %)*		M	B	C	B	B
9340 *Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia*		29,1 *(0,1 %)*		M	B	C	B	B
9540 *Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques*		69,2 *(0,24 %)*		M	A	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	V	DD	D			
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	P	D			
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	P	P	D			
R	1217	*Testudo hermanni*	p	50	100	i	P	M	C	B	C	B

R	1220	*Emys orbicularis*	p	5	10	i	V	M	D			
R	1224	*Caretta caretta*	c			i	P	P	C	B	C	C
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	c			i	R	P	D			
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	c			i	R	P	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	c			i	R	DD	D			
M	1349	*Tursiops truncatus*	c			i	P	M	C	B	C	B
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	V	P	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*				R			X		X	
F		*Sciaena umbra*			i	P					X	
F		*Epinephelus marginatus*			i	P					X	
I		*Corallium rubrum*			i	P		X			X	
I		*Palinurus elephas*			i	P					X	
I		*Scyllarides latus*			i	P		X	X		X	

I		*Pinna nobilis*			i	P	X		X		X	
I		*Spongia officinalis*			i	P					X	
I		*Centrostephanus longispinus*			i	P	X		X		X	
M		*Balaenoptera acutorostrata*			i	P			X		X	
M		*Balaenoptera physalus*			i	P			X		X	
M		*Delphinus delphis*			i	P			X		X	
M		*Globicephala melas*			i	P			X		X	
M		*Grampus griseus*			i	P			X		X	
M		*Stenella coeruleoalba*			i	P			X		X	
M		*Physeter catodon*			i	P						X
M		*Ziphius cavirostris*			i	P			X		X	
P		*Posidonia oceanica*			i	P					X	
R		*Caretta caretta*			i	R	X		X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	98 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %

Autres caractéristiques du site

Vaste site marin, comportant une fraction (2%) de côte rocheuse siliceuse.

Vulnérabilité
: Ces zones littorales abritent des habitats fragiles, très vulnérables à la surfréquentation.
Le maintien des herbiers de Posidonies et des groupements végétaux juxta-littoraux est aussi tributaire de la qualité des eaux marines et de la maîtrise de la fréquentation de la marine de plaisance.
Les herbiers de Posidonies sont également menacés par l'extension de l'espèce exogène Caulerpa taxifolia.

4.2 Qualité et importance

Ce vaste site marin présente une continuité terre-mer remarquable, sur un faciès essentiellement rocheux, et un très bon état de conservation à l'échelle de la façade méditerranéenne.

Partie marine (98 % du site) :
Les paysages sous-marins sont très diversifiés (tombants, gros éboulis, tête de canyon). Les herbiers, en protégeant le littoral, favorisent le maintien des plages et des dunes. Ils se développent sur roches dures et substrats meubles, jusqu'à 36 m de profondeur. On note une grande richesse en concrétions coralligènes, en algues (Cystoseires, concrétions à Lithophyllum) et la présence ponctuelle de bancs de Maërl. Les secteurs profonds, qui s'étendent parfois au-delà de l'isobathe -1000 m comprennent des biocénoses particulières des vases terrigènes ou bathyales, ainsi que des faciès à vase compacte et des biocénoses originales à coraux d'eau froide (présence avérée dans le canyon (juin 2008)). Au niveau de la tête de canyon des Stoechades, la dynamique des masses d'eau favorise le renouvellement et l'apport de matière organique. La faune, benthique ou necto-benthique (poissons), y est en forte concentration et constitue une richesse pour l'ensemble du plateau continental au large de la corniche des Maures.
Plusieurs espèces de mammifères marins, dont le Grand dauphin (espèce la plus côtière) sont ainsi régulièrement observées dans cette zone.

Partie terrestre (2% du site) :
Cet ensemble naturel littoral très intéressant comporte sur rocher un faciès littoral de la chênaie pubescente, et par place la riche chênaie mixte de la presqu'île tropézienne (mélange des 3 espèces de chênes méditerranéens présents sur silice). On y trouve parmi les plus beaux groupements thermophiles de France (phryganes à Anthyllis barbe de Jupiter et Thymélée hirsute, mattoral à Palmier nain). Les formations psammophiles constituent de remarquables complexes.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	E01.01	Urbanisation continue		I

H	G01.01	Sports nautiques		I
H	J01.01	Incendies		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	H03.01	Déversements pétroliers dans la mer		I
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine privé de l'état	%
Domaine public de l'état	%
Eaux territoriales	%

4.5 Documentation

* inventaire des ZNIEFF marines, DIREN PACA, 2004.
* travaux scientifiques conduits par l'observatoire marin du littoral des Maures et le Parc National de Port Cros.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	1 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	2 %
32	Site classé selon la loi de 1930	5 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	(nom du site inconnu)	*	1%
31	(nom du site inconnu)	*	2%
32	LES TROIS CAPS MERIDIONAUX, D.P.M. ET ARRIERE PAYS	*	4%
32	Corniche des Maures	*	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Autres désignations internationales	PELAGOS : sanctuaire mammiferes marins	-	100%

5.3 Désignation du site

Remarque :
Compte tenu des difficultés d'étude inhérentes au milieu marin, les cotations affectées aux habitats et espèces (cf. § 3) sont à considérer avec précaution. Ces informations sont susceptibles d'évoluer à court ou moyen terme, au gré de nouvelles études scientifiques.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Sites gérés par le CEEP pour les caps Taillat et Camarat, et par le Parc National de Port-Cros pour le cap Lardier.

Adresse :

Courriel :

Organisation : SIVOM DU LITTORAL DES MAURES

Adresse : 145 CHEMIN DES ESSARTS CAVALAIRE-SUR-MER 83240

Courriel : http://www.sivom-littoraldesmaures.org

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui Nom : Document d'objectifs N2000, périmètre initial "3 caps"
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1022_DOCOB_lien_internet_SIDE.txt

[X] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Voir Document d'objectifs Natura 2000.

Les forces armées sont susceptibles de conduire des activités sur ce site. Il s'agit notamment de navigation d'unités de surface ou sous-marine, survol d'aéronef, parachutage, tir, mouillage, émission acoustique ou électromagnétique (radar, sonar, radio), pétardement sous-marin de munition historique non déplaçable, activité de plongeur ou de nageur, etc.

Les activités de routine des forces armées comprennent en particulier le débarquement sur une plage par chaland de personnel ou de matériel roulant (plageage) à :
- baie de Cavalaire ouest (4310.86 N - 00632.33 E)
- Pardigon à Cavalaire/mer (4311.22 N - 00633.06 E)
- Croix Valmer Ouest (4311.27 N - 00633.32 E) et Croix Valmer Est (4311.32 N - 00633.51 E)
- Le Rayol Canadel (4309.51 N - 00627.90 E)

La possibilité de plageage doit être maintenue.

La Marine conserve la possibilité de développer des instrumentations ou activités sur le fond et dans la masse d'eau y compris hors des zones actuellement identifiées comme susceptibles d'activités militaires.

La Délégation générale pour l'Armement est susceptible de conduire des activités aériennes d'essai sur ce site (survol d'aéronefs avec émissions électromagnétiques).

Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.